

CHRONIQUE LOCALE ET DÉPARTEMENTALE.

VILLE DE ROUBAIX.

FOIRE

Le Maire de la ville de Roubaix donne avis que la Foire établie en cette ville par décret Impérial du 11 août 1836, s'ouvrira cette année le 3 avril prochain.

Les places seront distribuées le 28 mars (lundi de Pâques), à dix heures du matin, par les soins de M. le Commissaire central de police et de M. l'Architecte de la ville.

Les marchés ordinaires se tiendront, pendant toute la durée de cette foire, sur la place Notre-Dame, et, au besoin, sur tel autre emplacement qui serait désigné par l'autorité municipale.

Les marchands forains et directeurs de spectacles publics, jeux et autres divertissements, seront tenus de se conformer aux règlements en vigueur.

Fait à l'Hotel-de-Ville, le 4 mars 1864.  
ERNOULTE-BAYART.

VILLE DE ROUBAIX

Halle au Poisson.

Poissons frais introduits et vendus au Minck du 18 février 1863 au 18 février 1864.

NOMS DES INTRODUCTEURS.	DEMEURES	QUANTITÉS introduites POIDS BRUT.
Raux-Lefebvre.	Roubaix.	50,148 k
Level Aimable.	Boulogne.	27,321
Devienne.	Roubaix.	13,873
Boulogner.	Boulogne.	13,382
Prouvost.	Tourcoing.	6,300
Pinet.	id.	6,248
Dutrenoy.	Roubaix.	5,000
Walle.	Boulogne.	4,929
Prouvost David.	id.	4,484
Mourant F., c <sup>o</sup> p. divers	Roubaix.	2,936
Divers (poisson-d'rivière	Belgique.	2,543
cadat.	Boulogne.	2,392
Magache.	id.	1,291
Carron.	Roubaix.	925
Delbarre.	Boulogne.	400
		142,190 k

Désignation des primes accordées conformément à la délibération du Conseil municipal en date du 9 février 1863, pour les deux plus grandes quantités introduites et vendues :

Une prime de 500 fr. accordée à Raux-Lefebvre, de Roubaix ;  
Une prime de 250 fr. accordée à Level Aimable, de Boulogne.

RENSEIGNEMENTS :

Du 18 février 1863 au 18 février 1864, il est entré au Minck de Roubaix

142,190 kilog. brut, poisson frais.  
Tare 15 %

21,329

Reste. 120,861

kilog. net.

En 1862 il est entré à Roubaix

59,373 kilog. net.

Différence en plus. 61,488

kilog. net.

Fait et certifié par le préposé en chef,

directeur de l'Octroi de la ville de Roubaix,

soussigné.

Roubaix, 23 février 1864. ROCHE.

trier dans leurs foyers, après avoir accompli dans ces dépôts leur deuxième période d'instruction.

Maintenus sur les contrôles de la réserve, pendant le temps de la durée de leur service légal, ces jeunes gens ne seront plus appelés à l'avenir dans les dépôts dont il s'agit, la 3<sup>e</sup> période qui existait primitivement ayant été supprimée.

L'expérience a démontré, en effet, qu'en regard de l'aptitude intelligente qui distingue nos jeunes soldats pour le métier des armes, et grâce aussi à l'excellence de l'instruction graduée qu'ils reçoivent, une première période de trois mois, puis une 2<sup>e</sup> période de deux mois passées dans les dépôts d'instruction, suffisait pour les préparer d'une manière satisfaisante à toutes les nécessités du service, pour les cas éventuels où ils pourraient être appelés à passer de la réserve à l'activité.

Les jeunes gens les premiers à répondre, pour les dépôts d'instruction des divers armes, sont ceux de la 2<sup>e</sup> portion du contingent de la classe de 1863, qui y seront envoyés et y accompliront leur première période pendant les mois d'octobre, novembre et décembre prochains.

Nous avons annoncé l'ouverture du Marché aux Bestiaux qui aura lieu le 22 du courant.

On n'a rien négligé pour donner à ce marché toute l'importance que comporte la ville de Roubaix. Des primes seront accordées pour les plus beaux comme pour les plus nombreux produits.

On ne saurait trop approuver les innovations qui attirent en ville les étrangers et rendent les transactions plus faciles et plus productives.

On nous adresse la note suivante :

« L'administration municipale a fait placer des urinoirs dans les différents quartiers de la ville ; nous croyons qu'on devrait y faire une addition utile.

« Malgré le bon entretien de ces urinoirs ils exhalent une odeur très désagréable, et nous sommes cependant en hiver ; l'inconvénient sera plus grand encore. Il serait facile de le faire cesser en établissant, en tête de la pierre du mur, un tuyau en fer percé de trous par lesquels l'eau coulerait constamment.

« La distribution des eaux de la Lys rendrait cette mesure facile à exécuter.

« C'est ici une question de salubrité que je soumetts à l'administration, qui accueille toujours favorablement toute idée pouvant être utile à la population. »

C'est demain la mi-carême. Les promeneurs seront nombreux, et les masques à pied ou en voiture ne manqueront pas non plus, surtout si le beau temps dont nous jouissons depuis hier continue.

Les masques n'auront plus cette fois à marcher dans la neige et ils ne risquent pas de gagner un rhumatisme qui, pour beaucoup d'entr'eux est la conséquence ordinaire des folies du carnaval.

Le froid nous a quitté en effet, et le thermomètre marquait hier 14° 2/10 au-dessus de zéro, point qu'il n'a pas encore atteint cette année. Le printemps s'avance donc à grands pas, le soleil luit enfin et les oiseaux commencent à chanter.

Pourvu, toutefois, que M. Mathieu (de la Drôme) ne vienne pas, avec ses noirs prédictions, détruire ces beaux rêves.

Cet astronome clairvoyant... n'a prédit jusqu'à présent que des choses fort tristes qui, malheureusement, se réalisent presque à la lettre.

Ce n'était pas la peine de succéder à l'illustre Mathieu Lansberg pour nous prédire, à coup sûr, un temps détestable, et le prédécesseur de M. Mathieu (de la Drôme) nous a souvent procuré des surprises auxquelles nous ne sommes plus habitués aujourd'hui. On n'est pas souvent heureux de connaître l'avenir ; M. Mathieu (de la Drôme) a seul des motifs particuliers pour ne pas le comprendre.

« Ah ! s'écria-t-elle, combien le capitaine avait raison ! quel intérêt sincère il nous portait, à nous pauvres femmes ! »

« Qu'est-ce que ce capitaine ? »

Emérence rapporta longuement la vigilance paternelle du capitaine du bateau à vapeur et le soin qu'il avait pris de protéger Blenda contre les assiduités des jeunes lions.

« Dieu récompense cet homme d'honneur ! il faut que j'aie le remerciement moi-même... Mais écoute maintenant ma réponse à cet étourneau. »

« Au lieutenant ? »

« Ah ! c'était un lieutenant ! j'aurais dû m'en douter. »

Et la tante lut :

« Monsieur, Le billet que vous avez eu l'imprudence d'écrire à une innocente enfant, que sa complète inexpérience de la vie aurait dû préserver de toute coupable tentative, est tombé aux mains de la duègne morose, et elle prend la liberté de vous faire savoir que, si vous essayez jamais de mettre le pied dans sa maison, vous aurez affaire à une personne qui vous apprendra ce que les honnêtes gens se doivent entre eux. »

Régine-Sophie THORMAN. « Merci, merci, ma chère sœur ! tu as agi comme notre meilleure amie, et tu l'es aussi. Puis-je parler de tout cela à ma fille ? »

(1) Ce directeur de Cirque donnait à cette époque des représentations au Parc de Stock-holm tous les étés.

(2) Célèbre restaurant situé à l'entrée du Parc.

Nous recevons les deux lettres suivantes :

« Roubaix, 4 mars 1864.

Monsieur le Rédacteur,

« Votre numéro du 24 février contenait le rapport présenté par M. le maire au Conseil municipal, le 20 février 1864.

« Ce rapport a pour objet l'établissement d'un boulevard partant de la Barque-d'Or et arrivant au Barbioux et à Croix.

« On ne saurait trop louer cette détermination du Conseil municipal et l'initiative de M. le maire.

« Je viens seulement soumettre une idée dont l'application serait peut-être une addition utile au projet.

« Peut-être vaudrait-il mieux combler ou couvrir aussi la partie inutile du canal, depuis la Barque-d'Or jusqu'au grand bassin projeté du Galon-d'Eau.

« Plusieurs raisons plausibles appuient cette opinion.

« Grâce à la tendance qu'a Roubaix à s'étendre, à grandir, ce canal se trouve en pleine ville ; il sert, en grande partie, d'égoût, et exhale, l'été, des émanations qui, non-seulement sont désagréables, mais présentent un certain danger sous le rapport de la salubrité.

« Cette partie du canal offre, en outre, un grand inconvénient comme circulation ; de nombreux accidents ont été signalés. Dernièrement encore un cheval y était tué, et si l'on compulsait les archives de la police, on serait étonné de compter bien d'autres victimes.

« La promenade, commençant au bassin du Galon-d'Eau, embellirait singulièrement ce quartier de Roubaix qui prend un grand développement.

« Cette sorte de cloaque stagnant, ces rives élevées, étroites, boueuses, et qui rendent pénibles et dangereux le transport du charbon et la circulation des tombereaux, disparaîtraient enfin. Cela est dans cet état depuis vingt ans.

« Les riverains qui ont bâti dans la prévision de l'achèvement du canal, et voient aujourd'hui ces prévisions anéanties, auraient au moins une compensation.

« Cela trancherait de plus, nettement, cette question si controversée de la continuation du canal par Barbioux.

« Je crois que cette continuation n'ayant pas lieu, il serait avantageux de combler ou de couvrir la partie dont j'ai parlé.

« Il y a, je le sais, plusieurs objections à présenter : les prises d'eau et la situation de certains riveains.

« A tous les projets il existe des inconvénients.

« Ceux-ci peuvent être levés dans un temps donné. — Les eaux de la Lys remplaceront les prises d'eau.

« Quant à la situation du bassin, s'il y a un inconvénient pour quelques riverains du pont de la place au Charbon, de la Gendarmerie, comme on l'appelle ordinairement, il y a aussi avantage. Les tombereaux devront être conduits quelques centaines de mètres plus loin ; en revanche, ils auront, pour rentrer en ville, une rue large, des quais spacieux, qui, pour le déchargement des bateaux, offriront aux ouvriers moins de difficultés qu'aujourd'hui. Ils ne devront plus gravir la berge élevée, dont la pente même est assez raide. Le déchargement se faisant plus facilement, on regagnera le temps que pourrait faire perdre la distance.

« Si l'on ne faisait pas une promenade, il y aurait toujours un vaste terrain aéré, commode, où l'on pourrait élever de beaux et grands établissements publics que l'accroissement rapide de Roubaix rendra indispensables. Les habitations particulières s'éleveront aussi. La direction du canal étant définitivement réglée.

« Je donne cette idée, sans aucune prétention, elle ne m'appartient même pas entièrement, je l'ai entendu émettre et discuter par plusieurs personnes complètement désintéressées à la question.

« Recevez, je vous prie, etc.

« UN ABONNÉ. »

Il est utile que toutes les questions se rattachant à la prospérité, à l'avenir de

notre ville soient accueillies et publiées.

Le projet dont parle notre abonné offrirait dans l'exécution des difficultés considérables et nécessiterait une dépense de plus d'un million.

Est-il bien juste de dire que le canal sert d'égoût ?

Les eaux des teinturiers sont déversées dans le riez du Trichon. Le canal ne reçoit que les eaux pluviales et celles rendues par l'industrie.

On changerait plus facilement l'aspect du canal en mettant à exécution le projet dont il a été si souvent question : « Donner les rives à la ville en offrant de payer moitié du pavé, comme cela se fait pour les rues nouvelles. »

Il est probable que la ville prendrait alors à sa charge la dépense de construction des quais.

J. REBOUX.

« Roubaix, 4 mars 1864.

Monsieur le Directeur,

« Ce n'est pas sans intérêt que nous lisons dans votre journal tout ce qui concerne l'avenir de la cité et à ce titre les communications que vous bien vouloir faire l'Administration municipale sont toujours accueillies avec plaisir par vos abonnés.

« Il y a quelques semaines vos colonnes reproduisaient deux lettres dont l'une m'a semblé très piquante quand je l'eus comprise (car pour la comprendre j'ai dû me la faire traduire par un conseiller municipal, et tout le monde ne l'est pas). Ces lettres avaient pour but de demander la publicité des délibérations de notre Conseil et les discussions, très instructives pour le public, qui les précèdent.

« Si c'est dans cette voie qu'entre aujourd'hui M. le Maire, par la communication de son rapport, nous nous en applaudissons, il ne saurait en être autrement, ce me semble, notre administration impartiale doit vouloir pour tous ce qu'elle veut pour elle-même. M. le Maire croyant donc utile aux idées qu'il émet de les livrer à l'appréciation de ses administrés, accordera la même latitude à tous ses conseillers et provoquera sur leurs votes et leurs arguments la même et légitime discussion ; c'est du reste le seul moyen de faire taire les plaintes qui s'élèvent de toutes parts, car, M. le Directeur, si on en croit des dires sans doute exagérés, notre Conseil municipal serait soumis au régime du secret, et de fait, jamais dans vos colonnes nous ne lisons un mot de nos débats administratifs.

« Nous y voyons purement et simplement le titre des chapitres discutés. Ces débats qu'on cache au public seraient-ils bien dangereux à Roubaix quand ils sont reconnus si utiles à Lille. Permettez-moi d'en douter ; tout est mystère dans notre Conseil ; pas de distinction nominative devant une idée exprimée, pas de publication des discussions dans le Journal de la localité, pas de reproduction textuelle au procès-verbal des notes écrites lues en séance par nos conseillers et par extension, on pourrait dire, pas de procès-verbaux, puisque en trois lignes les questions les plus graves sont aujourd'hui résumées, de sorte que, si je veux me rendre compte de la conduite de mon mandataire, si je veux juger ses paroles et ses actes, je ne trouve pas un mot qui puisse lui être attribué ; il s'appelle du nom commun — un membre, — il a tout dit ou il n'a rien dit ; il s'est tué quand il devait défendre mes intérêts, il a parlé quand il était opportun qu'il se tût, je ne trouve rien sur quoi je puisse baser mon jugement.

« Est-ce un progrès ? à mon sens c'est un grave abus, et c'est celui que M. le Maire a à cœur de réprimer sans doute.

« Nous saluons donc avec reconnaissance l'initiative qu'il prend de livrer à la publicité non-seulement ses actes mais

ses intentions, et nous croyons entrer dans ses vues en analysant son rapport et en lui exposant respectueusement les observations dont nous le croyons susceptible.

« L'agrandissement de la Place a été voté à l'unanimité par le Conseil, nous avons foi dans les lumières et les intentions de cette assemblée. Elle accueillera avec la même faveur tous les projets d'une aussi incontestable utilité. Qui ne souffrirait, en effet, dans son intérêt et dans son amour-propre roubaixien de faire partie d'une ville devenue si considérable et cependant dépourvue d'une place publique qui, partout ailleurs, est considérée comme le premier besoin d'une cité, aussi l'opinion générale remercie-t-elle l'Administration et le Conseil du vote qui nous dote aujourd'hui d'une place digne d'une grande ville.

« Le projet d'une promenade publique offre à un autre point de vue un caractère égal de haute utilité, nous voulons rester chez nous et y achever une organisation jusqu'à l'incomplète. Pour cela, il ne faut pas que Roubaix soit uniquement un atelier de travail pénible à la pensée, pénible au regard, il faut qu'après une journée laborieusement employée nous trouvions la distraction à notre portée.

« Pendant l'hiver ce sera le spectacle, l'été la promenade.

« Le Conseil municipal, par sa subvention de 10,000 francs a permis au directeur de notre théâtre d'offrir cette année à son auditoire, une troupe digne de notre temps et de notre cité, et personne ne critiquera une pareille allocation. Le goût du théâtre est dans nos mœurs et l'essai que nous venons de tenter nous prouve que, dans un avenir prochain, la construction d'une salle au centre de la ville deviendra indispensable, et la promenade ne le sera pas moins.

« Si vous voulez faire profiter Roubaix des fortunes qui s'y créent, si vous ne voulez pas assister à la périodique émigration de ceux qui abandonnent la lutte commerciale pour se reposer et jouir du fruit de leur travail, si vous voulez enfin retenir chez vous une jeunesse toujours désireuse de briller, offrez lui un champ pour qu'elle puisse faire valoir la rapidité de ses chevaux ou le luxe de ses équipages, tandis que vous s'ombragez des allées latérales et du parc, s'abriera et se distraira le paisible promeneur.

« Ces compléments qui seuls constituent une ville bien organisée sont ardemment désirés par la population toute entière, c'est là un point hors de discussion, mais ce que nous nous permettons d'examiner, ce sont les voies et les moyens proposés par notre administration pour arriver à ce résultat. C'est ce qui fera l'objet d'une seconde lettre si vous jugez opportun d'insérer celle-ci dans votre intéressant journal.

« Veuillez agréer, monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

UN ABONNÉ.

Nous ne pensons pas que la publicité donnée au rapport, lu par M. le Maire dans la séance du 20 février, soit une preuve que l'Administration municipale « veuille faire pour elle seule ce qu'elle doit vouloir pour tous. »

C'est par suite d'un vœu exprimé par le Conseil que l'impression de ce rapport a eu lieu dans le *Journal de Roubaix*.

Si notre abonné pouvait en douter un seul instant, nous le prions d'invoquer en cela le témoignage du conseiller municipal, traducteur de la lettre si incompréhensible et si piquante tout à la fois.

Les plaintes qui s'élèvent de toutes parts peuvent être rangées dans la catégorie des dires exagérés dont notre abonné se fait bénévolement l'écho.

On comprendra difficilement que le Conseil municipal puisse être soumis au

tresse de se rendre elle-même chez Blenda ou de la faire chercher au moins par une personne de son sexe.

Madame de Kahlen garda le silence ; pour la seconde fois, elle se sentait vaincue par la logique de sa sœur.

« Qu'as-tu répondu ? balbutia-t-elle enfin. »

« Ecoute :

« Monsieur le baron, »

« En qualité de tante de la jeune personne à qui vous vous êtes donné la peine de vous intéresser, je vous informe que si, dans son ingénuité enfantine, elle a accepté de vous une promesse de la recommander pour des travaux de mains, elle y a complètement renoncé maintenant, parce que je l'ai instruite qu'on ne demande point à des jeunes gens ces sortes de recommandations.

« En vous priant de faire désormais grâce à ma maison de vos visites et de vos lettres, j'ai l'honneur d'être, etc. »

Régine-Sophie THORMAN. »

Madame Emérence n'osa pas même ouvrir la bouche, et sa sœur, qui prit ce silence pour une marque d'assentiment, passa au troisième billet.

« Tu sauras, dit-elle, que celui-ci est adressé à Blenda elle-même, et d'une si impertinente familiarité que je cracherais bien au visage au polisson qui l'a écrit. »

Le billet était du lieutenant, et si l'on se souvient qu'il s'imaginait avoir enchanté Blenda pour le moins autant qu'il était enchanté d'elle, on comprendra sans peine le ton qui y régnait.

« Ma chère, ma céleste demoiselle Blenda ! (Je t'en donnerais, va, du « céleste, » si je te tenais ! grommela Régine-Sophie.) »

chance — car j'ai essayé dix fois de vous voir, et toujours en vain — je prends la plume pour vous déclarer que je ne supporterai pas plus longtemps cette cruauté injuste et inouïe.

« Est-ce pour vous cloître que vous êtes venue, mademoiselle, dans l'adorable ville de Birger, dans la ville du plaisir et de la joie ? Ou bien êtes-vous tombée sous la dépendance d'une duègne morose, qui vous cache avec jalousie aux regards enchanteurs du monde ? En ce cas, je vous conjure de ne pas être moins ingénieuse à la tromper que les dames espagnoles à échapper à la surveillance de leur duègnes.

« Je brûle de vous montrer une foule de merveilles qui vous enchanteront, j'en suis convaincu. Si vous voulez donc, ainsi que votre excellente mère — trop exempte de préjugés pour être prude — me faire le plaisir de vous rencontrer avec moi vendredi prochain, à quatre heures de l'après-midi, dans l'allée occidentale de la place Charles XIII, je vous conduirai au Parc, où nous passerons quelques heures divines ; puis nous irons chez Gauthier (1) et nous souperons ensuite à la Porte-Bleue (2).

« Je ferai prendre la réponse demain matin ; mais, au nom de Dieu, que ce ne soit pas un refus ! »

« Le plus humble de vos admirateurs, »

C. STAHL. »

« Desires-tu pourta fille quelque insulte plus grave encore ? demanda Régine-Sophie d'un ton moqueur. Ou bien conseille-t-elle ? »

(1) Ce directeur de Cirque donnait à cette époque des représentations au Parc de Stock-holm tous les étés.

(2) Célèbre restaurant situé à l'entrée du Parc.

dères-tu aussi ce langage comme un langage honnête ? Comprends-tu quelle opinion l'on a de toi ? Tu es « trop exempte de préjugés pour être prude ! »

« La pauvre madame de Kühlen se mit à sangloter.

C'était une terrible leçon ; mais au moins cette lettre lui fit-elle tomber le bandeau des yeux.

« Ah ! s'écria-t-elle, combien le capitaine avait raison ! quel intérêt sincère il nous portait, à nous pauvres femmes ! »

« Qu'est-ce que ce capitaine ? »

Emérence rapporta longuement la vigilance paternelle du capitaine du bateau à vapeur et le soin qu'il avait pris de protéger Blenda contre les assiduités des jeunes lions.